

Mardi 9 juin 2020

## ACCUEILLIR LES CLIENTS EN BUREAU DE POSTE

**La Poste met en place un dispositif exceptionnel pour l'été 2020** : plus de présence, plus de services et plus de 2 000 jobs d'été à pourvoir

Pour accompagner ses clients pendant l'été 2020, La Poste maintiendra l'ouverture de ses 7700 bureaux de poste en juillet et en août et mettra en place 200 points de services saisonniers supplémentaires dans les zones. Cette organisation exceptionnelle s'accompagne d'un dispositif de recrutement de plus de 2 000 emplois saisonniers en complément de la mobilisation des postiers.

A l'exception des bureaux de poste habituellement ouverts moins de 12 heures, aucun autre ne connaîtra une amplitude inférieure à 12 heures par semaine en juillet-août 2020.

**Cette décision**, prise en accord avec **l'Association des Maires de France**, participe à **l'attractivité des zones touristiques et favorise** l'accompagnement, aux côtés des professionnels, artisans, commerçants et professions libérales **la reprise économique locale**. Les horaires d'ouverture sont cependant susceptibles d'être modifiés en raison de la crise sanitaire. Une mise à jour actualisée est consultable sur [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

### Mise en place de près de 200 points de services saisonniers supplémentaires

En complément des bureaux de poste, des agences postales communales et des relais poste commerçants, La Poste va augmenter sa présence avec l'ouverture de **200 points de services saisonniers supplémentaires dans les territoires ruraux, en particulier dans les communes touristiques, rurales et de montagne**. Ils assureront les services essentiels comme l'achat de timbres, l'affranchissement et l'expédition de courrier et colis.

**Dans votre Département, La Poste respectera ces engagements et travaille, en concertation avec les élus de la Commission Départementale de Présence Postale, pour offrir un maillage postal cohérent et répondant aux besoins des habitants et des touristes.**

### Un soutien confirmé aux collectivités

L'indemnité compensatrice due aux collectivités accueillant une agence postale continuera à être versée en intégralité aux près de 6 600 agences postales, comme cela a été fait depuis le début de la crise sanitaire.

### Accès au cash renforcé

La quasi-totalité des distributeurs de billets sera opérationnelle tout au long de l'été, avec une attention particulière accordée aux territoires touristiques et aux 490 communes où seul un distributeur de La Banque Postale est présent.

Le retrait d'espèces dans les agences postales communales et intercommunales, sur un compte courant postal ou sur un compte épargne postal, est porté désormais à 500 € par période de 7 jours et par compte, contre 350 € auparavant.

## L'équipement en masques de protection garanti à tous

Pour que tout le monde puisse avoir accès à un masque en cette période de déconfinement, La Poste, avec le soutien de l'Association des maires ruraux de France, rejoint l'opération «Masque solidaire» en mobilisant un réseau constitué de plus de 8 000 points de contact (bureaux de poste et agences postales communales), dont 1 244 en Occitanie, pour le dépôt et le retrait des masques.

## ASSURER LES SERVICES DE PROXIMITE ET DISTRIBUER LE COURRIER

### Distribution 6j/7 pour les colis, les recommandés, la presse et pour les services de portage à domicile.

Les services de proximité assurés par les facteurs comme le portage de repas, de médicaments ou "Veiller Sur Mes Parents", est assurée du lundi au samedi. La Poste a enregistré une hausse d'activité de 63% sur le portage de repas et de médicaments depuis la mi-mars.

### Livraison des colis à domicile sans contact, à partir du 8 juin



## ACCELERER LES DEMARCHES EN LIGNE

### Avec l'Identité Numérique La Poste

[L'Identité Numérique La Poste](#) apporte une réponse à l'accélération des besoins de démarches 100 % en ligne nécessitant une solution d'identification et d'authentification sécurisée, que ce soit dans le domaine des services publics ou dans les secteurs de la banque, de l'assurance et de la santé.

- la 1<sup>ère</sup> identité électronique de niveau de garantie substantiel que l'on peut créer chez soi au moyen d'un parcours 100 % digital
- 1<sup>ère</sup> identité attestée conforme en France au niveau de garantie substantiel selon le règlement européen eIDAS, L'Identité Numérique La Poste est la 1<sup>ère</sup> à proposer la création 100% en ligne d'une identité électronique sécurisée au moyen d'un service de

lettre recommandée électronique lui aussi qualifié eIDAS. **Disponible depuis le mercredi 27 mai, ce service est gratuit pour les particuliers.**

- Ce nouveau mode de création d'une Identité Numérique La Poste intègre un procédé de vérification d'identité à distance par webcam et avec une pièce d'identité. Il vient s'ajouter aux deux possibilités initiales de validation d'identité en face à face réalisables à domicile par un facteur ou en bureau de poste.

